

Depuis 2 ans la Commission Professionnelle Consultative (CPC) du Travail Social et de l'Intervention Sociale et en 2014 son groupe de travail « Métiers et complémentarités », commun avec les États Généraux du Travail Social, produisent des rapports et font des propositions sur les évolutions du contenu des diplômes.

REMISE EN CAUSE DES DIPLOMES DU TRAVAIL SOCIAL : UN PROJET INACCEPTABLE POUR LA CFDT

La CFDT l'a affirmé sans ambiguïté dans sa déclaration à la CPC du 15 décembre 2014 : nous ne sommes pas d'accord avec des propositions de ce rapport.

Extraits de la déclaration **CFDT**

« ... ne nous trompons pas il ne s'agit pas de réformer, de faire évoluer, d'adapter, de rénover, moderniser... les approches d'un travail social qui ne seraient plus adaptées....

il s'agit bien, dans ce plan d'action, de refonder, c'est-à-dire de faire fondre l'existant, faire fondre la matière dite « première » qui, pourtant, restait encore à définir... »

OUI, le contenu des 14 diplômes « historiques » au Code de l'Action Sociale peut évoluer ;

NON, les diplômes d'Etat du Travail Social : ASS - ES - CESF - ETS - EJE - TISF - ME - AMP - AF - AVS... ne doivent pas disparaître.

OUI, il faut réaffirmer, voir redéfinir, le sens du travail social dans une société en crise où beaucoup se sentent exclus ;

NON à un travail social distributif de dispositifs, laissant de côté l'accompagnement et l'aide à la personne et aux familles.

OUI à un rapprochement dans le contenu des diplômes – notion de tronc commun – et leur intégration dans le LMD ;

NON à 1 seul diplôme générique par Niveau V, IV, III, II, où les cœurs de métiers

disparaissent. ASS – ES – CESF – ETS – ME – EJE - TISF - AMP - AF - AVS... que restera-t-il de vos identités et complémentarités professionnelles si le contenu spécifique de votre diplôme n'existe plus ?

Ce projet de la Direction Générale de la Cohésion Sociale n'est pas à la hauteur des enjeux actuels du travail social, ni de l'évolution des professions et des diplômes d'Etat du travail social.

La **CFDT** le revendique : le travail social a besoin de professionnels ayant des formations, des approches différentes et complémentaires.

OUI, la diversité des métiers et des diplômes est une réelle plus-value dans le travail social aujourd'hui.

La **CFDT** a voté CONTRE le rapport présenté à la CPC le 15 décembre 2014 et a été la seule organisation syndicale à voter contre le rapport d'étape présenté à la CPC !



La CFDT poursuit son travail d'analyse des rapports et des différentes productions ministérielles afin de préciser ses propositions pour un travail social rénové, reconnu à sa juste place dans le service public, avec des professionnels bien formés au service des personnes et des familles.

Paris, le 4 mai 2015.